

TMJ.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-309 du 2 Août 1984

portant nomination des membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale des Ciments
(SO.NA.CI).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion,
- VU le décret N° 83-163 du 4 mai 1983 portant approbation des Statuts de la Société Nationale des Ciments,
- VU le décret N° 83-369 du 19 octobre 1983 portant nomination des Membres et du Président de la Société Nationale des Ciments (SONACI),
- SUR proposition du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 18 juillet 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Ciments (SONACI) les personnes dont les noms suivent :

- | | | |
|-----------------|---|--|
| Barnabé BIDOUZO | : | Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ; |
| Tadjou BELLO | : | Représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique ; |
| Jean A. LABITE | : | Représentant du Ministre des Finances ; |

.../...

Maurice FADONUGBO : Représentant du Ministre du Commerce;
Armand RANDOLPH : Représentant du Ministre du Travail
et des Affaires Sociales ;
Mamoudou MOUSTAPHA SOULE : Représentant du Ministre des Travaux
Publics, de la Construction et de
l'Habitat ;

Léandre AKITIKPA .) Représentants du Comité de Défense
Ibrahim IDOHOU (: de la Révolution de la SO.NA.CI.

Toussaint BIAOU) Représentants du Syndicat de la
Hugues GOGAN (: Société Nationale des Ciments
Rosine VILLACA) (SO.NA.CI.)

Article 2.- Le Camarade Barnabé BIDOUZO est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Ciments.

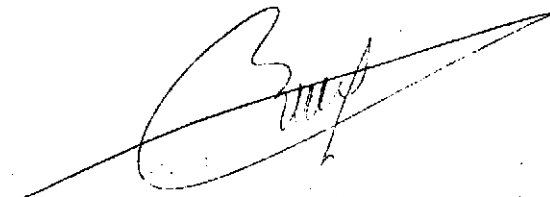
Article 3.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret N° 83-369 du 19 octobre 1983 susvisé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 2 Août 1984

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie


Barthélémy OHOUE

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MIME 4
SONACI 8 Ministères 21 SGCEN 4 SPD 2 CCIB 2 DPE-DLC-INSAE 6
IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 BN-DAN-UNB-
FASJEP 8 BCP 2 Membres du Conseil d'Administration 11 JORPB 1.-